ALGERIE TELECOM - SPA

Direction Opérationnelle D'El-Bayadh

Réf: AT/DOT32/SDT/DRA/...181.../2025

EL BAYADH LE : ..... 2025 ماي 27

A : Monsieur Le Gérant De L'entreprise SARL BARKA
CITE MKHADMA OUARGLA

Objet : Mise en demeure N° 01

Projet : Travaux ODN cité Sid El Hadj Bahous lot N°02 commune El Bayadh.

- Conformément aux dispositions de la procédure en vigueur au sein d'Algérie Telecom en matière de passation de marché.
- Vu le cahier de charges sous N° visa 160 du 04/09/2023.
- Vu le contrat à commande d'adhésion N° : 21/2025 du 17/04/2025, *Relative à la réalisation des Travaux de développement de réseau de Distribution optique (ODN) et modernisation de réseau de distribution cuivre (CDN) en (ODN), y compris le raccordement des clients à moderniser.*

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 22/2025 du 24/04/2025 .

- Vu le procès verbale d'ouverture de chantier en date du : 29/04/2025.
-Vu les différentes remarques qui vous ont étés signalées lors des visites effectuées par la commission de la DOT au chantier, à savoir :

1-Le non-respect les clauses contractuelles notamment :
1/1- Les engagements sur les moyens humains et matériels.
1/2- le délai d'exécution des travaux.
1/3- L'absence répétitive de l'entreprise sur le chantier.

A cet effet, Nous avons le regret de porter à votre connaissance par la présente une mise en demeure 01 suite au non-respect des clauses contractuelles. Nous vous accordons un délai de 08 jours pour redresser la situation et respect de vos engagements contractuels.
Faute de quoi, le contrat sera résilié conformément à la réglementation en vigueur

ALGERIE TELECOM - SPA Direction Technique DOT EL BAYADH

Le Directeur :

Le Directeur Opérationnel
Des Télécommunications
D'El-Bayadh
Mr:MAKHLOUFI Abdelouahab